



# Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 - 2022

### Les membres du comité d'orientation



### Les partenaires





## Un mot du président du concours des pratiques agro-écologiques :

**PHILIPPE NOYAU**

« Une fois de plus, le **Concours des Pratiques Agro-écologiques** a récompensé des exploitant.e.s agricoles qui ont mis en place sur leurs exploitations des pratiques vertueuses, tant sur le plan **économique qu'environnemental**, par la bonne gestion de la **biodiversité**. C'est ce qu'on appelle la durabilité d'une exploitation agricole !

Les deux catégories ouvertes : **Prairies & parcours** et **Agroforesterie** ainsi que l'envergure nationale du concours représente bien la diversité de nos multiples territoires.

Ce concours reste néanmoins tout jeune, trois ans seulement pour Agroforesterie. Malgré cela, couplé à la période difficile, nous avons résisté et pu le maintenir.

Je tiens à rappeler que ce concours n'aurait pas eu lieu sans la **multitude d'acteurs impliqués**, tant au niveau local que national ainsi que tous les partenaires. Un grand merci également aux organisateurs et jurys territoriaux qui ont donné de leur temps sur le terrain !

**Bravo** à tous les candidats qui s'y sont engagés et qui ont notre appui et encore

**félicitations** aux lauréats ! »

# LE CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Le Concours Général Agricole récompense les producteurs et soutient les filières agricoles françaises depuis 150 ans. En 2014, a vu le jour le Concours des Pratiques Agro-écologiques « Prairies & Parcours » suivi en 2020 par le concours « Agroforesterie ».

Les concours des Pratiques Agro-écologiques récompensent chaque année, les éleveurs ou les agriculteurs mettant en œuvre les meilleures pratiques agro-écologiques afin d'en tirer le meilleur profit dans leur activité de production, tout en apportant entre autres une contribution active à la préservation de la biodiversité.

Le concours Jeunes jurés des Pratiques Agro-écologiques, a rejoint également le concours en 2018 et récompense des classes d'étudiants ayant pris le rôle d'un jury et réalisé le meilleur travail d'évaluation de l'équilibre agro-écologique et de restitution à une exploitation agricole volontaire.

## GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

Le Concours des Pratiques Agro-écologiques est régi par un **comité d'orientation** (CO) qui regroupe en 2022 les organismes suivants :

- **Chambres d'Agriculture France**
- **Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)**
- **le Ministère de la transition écologique (MTE)**
- **l'Office français de la biodiversité (OFB)**
- **la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF)**
- **l'Association française arbres champêtres et agroforesteries (Afac-Agroforesteries)**
- **SCOPELA**
- **Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)**
- **l'Institut National de l'origine et de la qualité (INAO)**

Depuis 2019, le Président du comité d'orientation est **Philippe Noyau**, président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val-de-Loire.

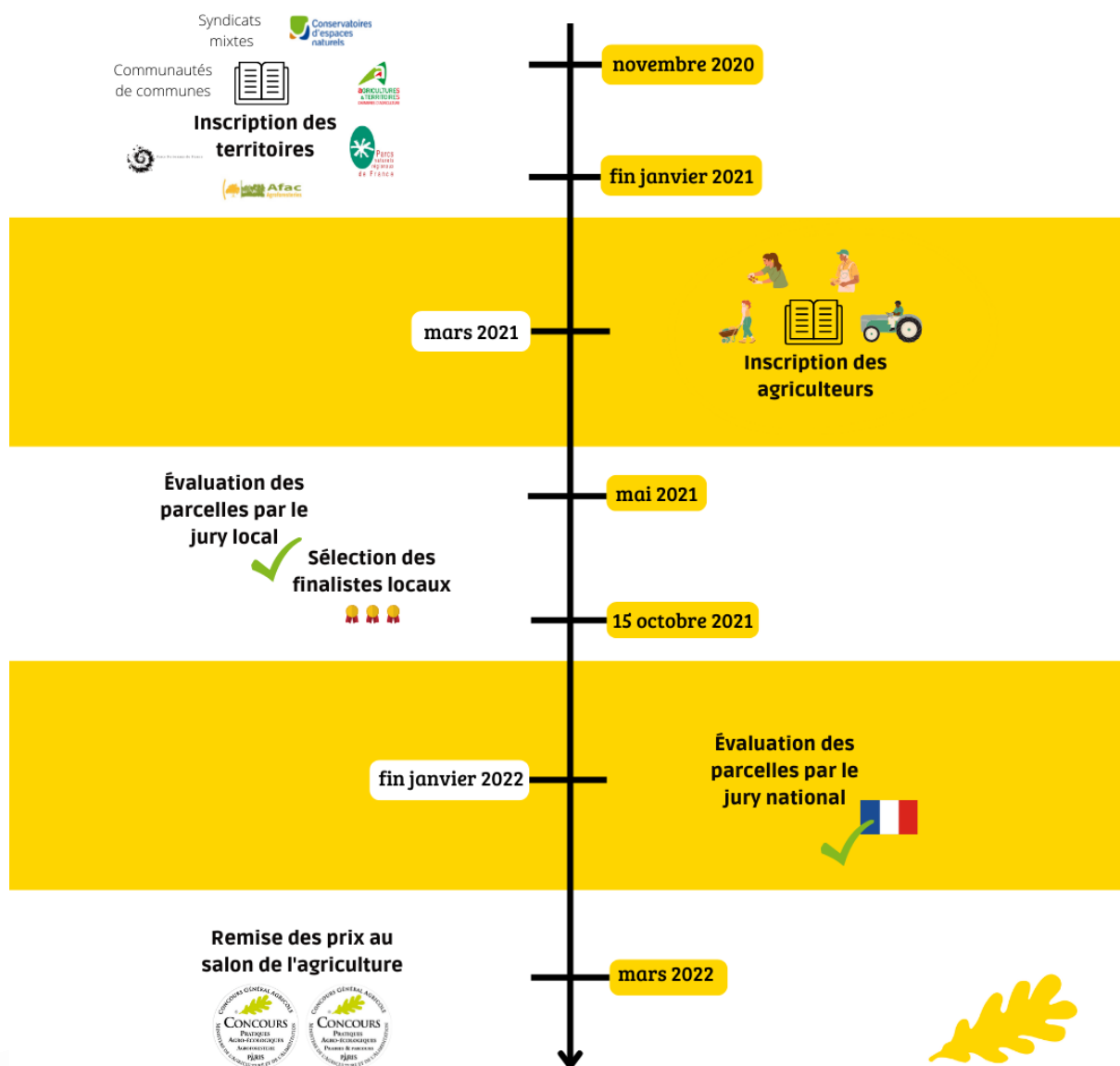
Le concours est coordonné par les Chambres d'Agriculture France au niveau national et co-piloté avec l'Afac pour la catégorie Agroforesterie.

## ORGANISATION DU CONCOURS

### CONCOURS EXPERT

Une édition du concours des pratiques agro-écologiques se déroule sur une période d'1 an et 4 mois environ et est organisé en deux phases, qui sont toutes deux coordonnées à l'échelle nationale :

- **PHASE LOCALE** (novembre au 15 octobre) : organisée par les territoires.
- **PHASE NATIONALE** (15 octobre à début mars) organisée par la coordination nationale



Les grilles de notation conçues pour permettre une **évaluation complète et transversale de la démarche de l'agriculteur**, visent à fournir un cadre homogène d'évaluation des parcelles et à objectiver les classements.

Des formations pour les jurys locaux « Prairies & parcours » ont été dispensées en physique par Scopela et avec l'appui de l'OFB le 28 avril 2021 à Belle-Île-en-Mer et le 17 mai 2021 en Normandie.

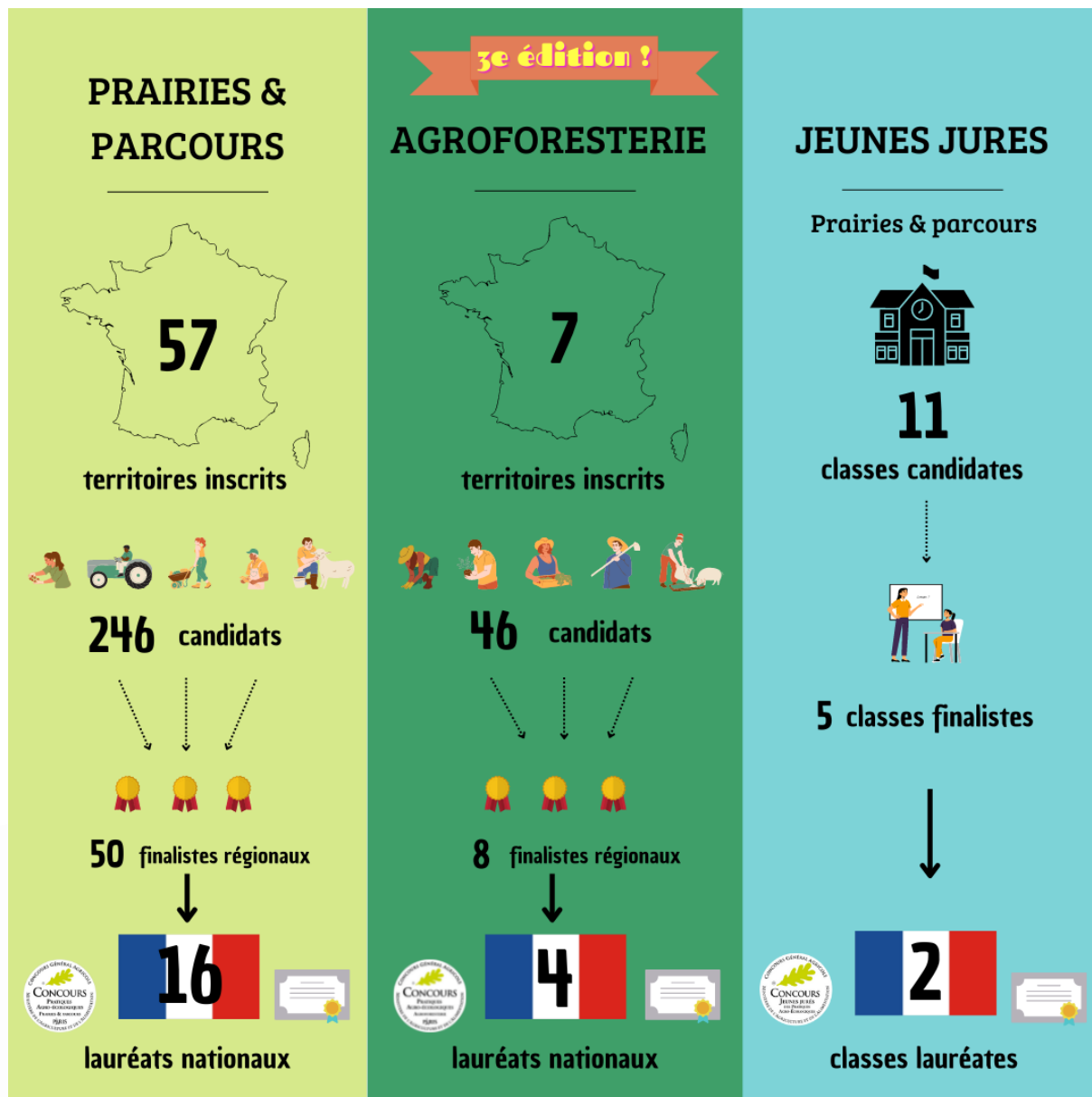
## CONCOURS JEUNES JURES

Animé par SupAgro et la Bergerie Nationale de Rambouillet, ce concours se déroule sur 2 ans :

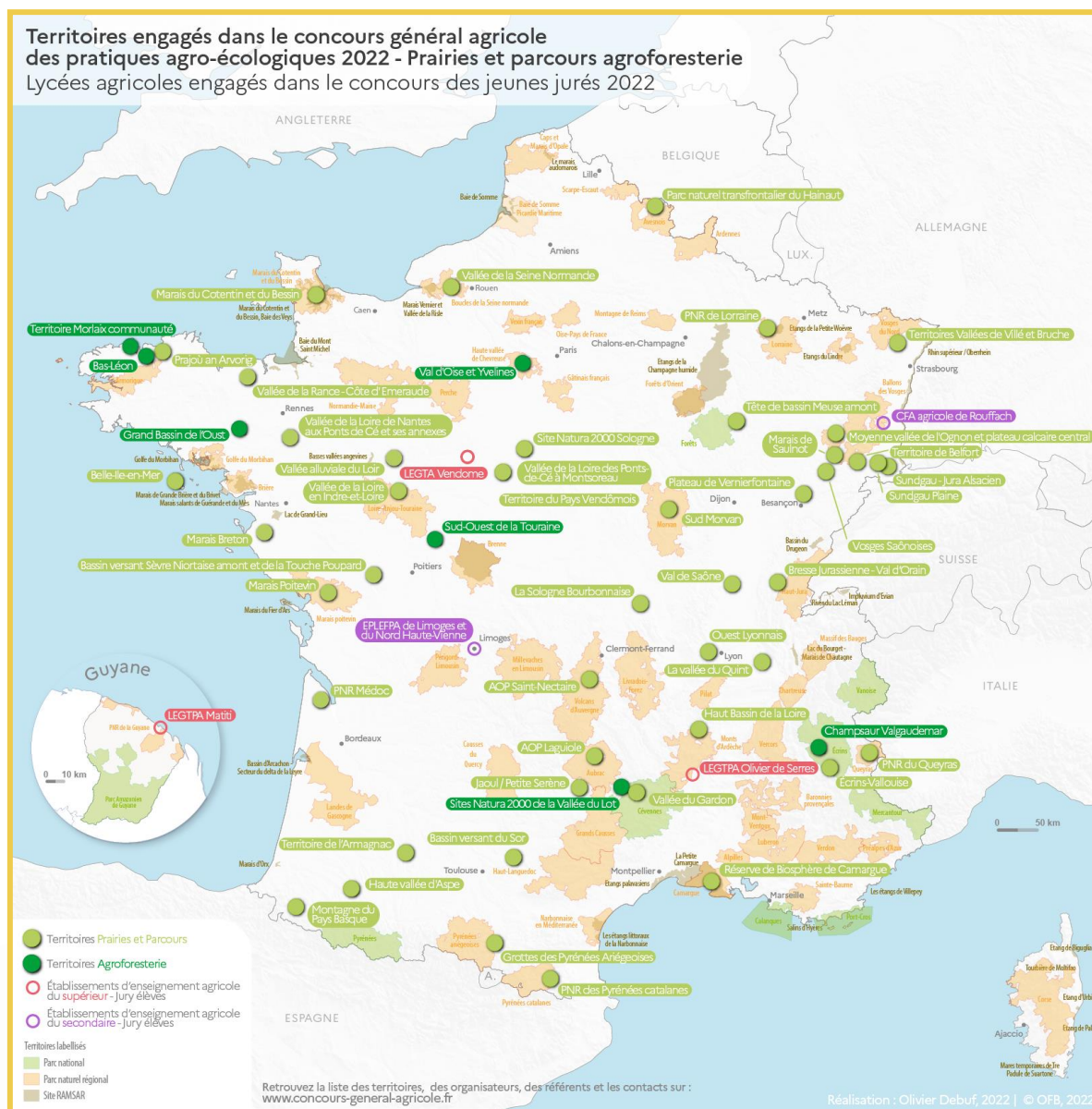
- 1<sup>er</sup> semestre : inscription des étudiants/constitution des jurys
- 2<sup>e</sup> semestre : formation des enseignants et suivi de la mise en œuvre des jurys
- 1<sup>er</sup> semestre N+1 : restitution et évaluation par le jury national
- Début mars : remise des prix au salon de l'agriculture

# RETOUR SUR L'ÉDITION 2022

## LE CONCOURS 2022 EN CHIFFRES



Ce concours a été marqué par une bonne représentativité des territoires et candidats sur toute la France. A noter la participation d'une classe en Guyane, notamment pour les territoires outre-mer !



## REMISE DES PRIX

Cette journée de remise des prix a démarré avec l'ouverture de Philippe NOYAU sur une matinée d'échanges au salon de l'Agriculture avec les finalistes du concours Experts et Jeunes jurés sur le thème « Quel avenir à vos pratiques agro-écologiques dans vos fermes et sur vos territoires ? ». L'objectif a été atteint de partager et de transmettre l'intérêt de maintenir et gérer des prairies, parcours, haies ou alignements d'arbres au service des productions agricoles des exploitations et des territoires. La cohérence entre les pratiques agricoles et la biodiversité est source de durabilité !

Ensuite a eu lieu la présentation du palmarès du concours et la remise des prix, ouverte par Philippe NOYAU après un discours de la Secrétaire d'état à la biodiversité Bérangère ABBA et du commissaire général du Concours des pratiques agroécologiques Olivier ALLEMAN.

# PALMARES

## PRAIRIES & PARCOURS, CATEGORIE « PATURAGE EXCLUSIF »

### 1<sup>er</sup> prix **EARL Manade di Amista**

Elevage bovin viande :  
200 UGB / 325ha de prairies  
Vaches de course camarguaise  
Viande AOP « Taureau de Camargue »  
*Réserve de biosphère de Camargue*



« Notre métier nous permet d'élever nos bêtes dans le respect de la nature tout en cultivant notre passion pour la tradition taurine sur un territoire naturel d'exception parfois éclipsé par l'industrie portuaire »

### 2<sup>e</sup> prix **GAEC de l'Eau du Pré**

Elevage bovin lait :  
75 UGB, 97ha de SAU  
Lait pour la production de Comté  
*Plateau de Vernierfontaine*



« Ces prairies maigres, qui ont nourri nos ancêtres, doivent être considérées comme une prévoyance pour l'avenir, et non pas comme des milieux obsolètes et inadaptés à notre agriculture actuelle »

### 3<sup>e</sup> prix **Co-exploitation Schmidt-Haun**

Elevage caprin lait / bovin viande :  
55 chèvres / 8 vaches  
AB / Nature & Progrès  
AOP Picodon  
La Vallée du Quint, du Vercors au Diois



## CATEGORIE « PATURAGE PRIORITAIRE »

1<sup>er</sup> prix

### Styven THOMAS

Elevage bovin lait AB

35 UGB, 79ha de prairies

*Prajoù an Arvorig*



« Grâce à mon expérience de treize ans comme technicien d'élevage, je savais exactement quel type de ferme je voulais acheter : une ferme qui me permette un système tout herbe cohérent »

2<sup>e</sup> prix

### Ferme de Couveau

Elevage bovin lait AB

38 vaches, 47ha de prairies

Desserts lactés / viande

*Sud Morvan*



« Quand on travaille avec la Nature, la Nature travaille aussi POUR vous. La diversité est garante de la santé du troupeau et est aussi le meilleur atout face aux aléas climatiques.

Et quel bonheur de découvrir une nouvelle station d'orchidées, de voir des nuées d'hirondelles au-dessus de nos prés, c'est le meilleur cadeau qu'on puisse offrir à nos enfants. »

3<sup>e</sup> prix

### Jean-Claude LAPEYRADE

Elevage brebis lait / bovin viande :

350 brebis, 17 vaches

Lait AOP Ossau-Iraty

*Montagne du Pays Basque*





## CATEGORIE « FAUCHE PRIORITAIRE (ET SECONDAIREMENT PATURAGE) » - PLAINE ET PIEMONT – MOYEN

### 1<sup>er</sup> prix **Jean-François MIROUZE**

Elevage bovin viande :

21 UGB, 55ha de prairies

*Autour des grottes des Pyrénées Ariégeoises*



« Je participe au maintien des espaces ouverts en zone de Piemont Pyrénéen par un système d'élevage de bovins viande plein air en fauche et pâtures 100% prairie naturelle ce qui implique de récolter le fourrage au bon stade et avoir une rotation assez rapide sur les parcours des vaches pour avoir de bons résultats

*zotechniques »*

### 2<sup>e</sup> prix **GAEC Christophe**

Elevage bovin lait :

80 vaches, 124ha de prairies

AOP Comté

*Bresse jurassienne – Val d'Orain*



### 3<sup>e</sup> prix **EARL le Frêne**

Elevage bovin lait AB :

30 vaches, 70ha de prairies

Lait, fromage, laitage

*Vallée alluviale du Loir de Vaas à Bazouges*



« La biodiversité se vit tous les jours et a nécessité de mûrir le projet de longues, longues années. De l'herbe à la vente directe, il faut un travail de fond. Je souhaite continuer de développer la fromagerie et accueillir

*des vaches nourrices »*

## CATEGORIE « FAUCHE PRIORITAIRE (ET SECONDAIREMENT PATURAGE) » – PLAINE ET PIEMONT – HUMIDE

### 1<sup>er</sup> prix **GAEC la Ferme des Cochets**

Elevage bovin lait / viande AB :

66 UGB, 103ha de SAU

Viande, plats cuisinés, yaourts, beurre...

*Marais breton doux*



« Nous élevons des

*vaches maraîchines pour leur viande et des Bretonnes-Pie-noire et Jersiaises pour leur lait tout*

*dans le respect de notre territoire »*



### 2<sup>e</sup> prix **La ferme des sables fauves**

Elevage bovin lait AB :

20 UGB, 24ha de prairies

Fromage, beurre, yaourts

*Territoire de l'Armagnac*



« Nous sommes les gardiens de notre ferme,

*L'équilibre est notre priorité, nous travaillons notre autonomie tout en respectant la richesse de la nature qui nous entoure, conscients que la qualité*

*de nos fromages en dépend »*



### 3<sup>e</sup> prix **ANIS Annie et Jean-Pierre**

Elevage bovin / ovin viande AB :

35 vaches, 24 brebis, 76ha de prairies

*Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau*



« Je fais toujours attention à ne pas couper ou faire pâturer trop ras, pour ne pas abîmer la prairie. J'adapte mes

*pratiques à la pousse de l'herbe et mes vaches savent profiter au mieux des différentes végétations tout au long de la saison. Cette parcelle ne nous a*

*jamais déçus, en quantité ou en qualité. »*



## CATEGORIE « FAUCHE PRIORITAIRE (ET SECONDAIREMENT PATURAGE) » - MONTAGNE

1<sup>er</sup> prix

### GAEC les Aviats

Elevage bovin lait / viande AB

60 UGB, 117ha de prairies

Lait, fromage, glace, charcuterie...

*Vallée de Villé et Bruche*



« Ce concours permet d'obtenir une véritable reconnaissance du travail mené depuis de

nombreuses années. Cela démontre qu'un travail extensif et respectueux de la biodiversité peut avoir un impact

environnemental et agricole »

2<sup>e</sup> prix

### Vincent BELLOT

Elevage ovin viande :

350 brebis, 45ha de prairies

Label rouge Agneau de Sisteron

*Ecrins-Vallouise*



« L'amélioration agro-écologique de mes prairies est une évidence pour moi. Le concours des prairies et autres actions conduites avec le Parc

national me permettent d'apprendre, d'échanger, d'expérimenter et de contribuer à mon niveau à l'avancée des connaissances »

3<sup>e</sup> prix

### GAEC du Sancy

Elevage bovin lait :

90 UGB, 70ha de prairies

Fromage Saint-Nectaire

*AOP Saint-Nectaire*



« L'utilisation des prairies naturelles fait partie de notre histoire ! Mes ancêtres ont entretenu ce patrimoine et aujourd'hui c'est à

nous de continuer à maintenir des prairies de qualité pour faire vivre ma ferme et mon territoire. »

## CATEGORIE « FAUCHE EXCLUSIVE »

**1<sup>er</sup> prix** **Patrick ROMANGER**

Elevage bovin viande

90 UGB, 110ha de prairies

*Vallée de la Loire en Indre-et-Loire*



## AGROFORESTERIE, CATEGORIE « IMPLANTATION »

### 1<sup>er</sup> prix **EARL les Mûriers Blancs**

Elevage bovin lait

Lait / bois de chauffage

*Bas-Léon*



« Je construis un modèle de ferme agroforestière qui sera très certainement un atout de poids non seulement pour sa transmissibilité, mais aussi pour sa résilience et celle du territoire au changement climatique »

### 2<sup>e</sup> prix **GAEC la Ferme de l'Hotié**

Elevage caprin lait / bovin

Fromages / bois de chauffage

*Grand Bassin de l'Oust*



« Pour faire vivre 4 personnes sur l'exploitation de taille restreinte, mon objectif est de diversifier les productions et valoriser au mieux chaque ressource y compris les arbres »

## AGROFORESTERIE, CATEGORIE « GESTION »

1<sup>er</sup> prix

### Ema COMPANG BARROS

Elevage bovin viande

Viande / fruits / bois plaquette

Vallée du Lot



« Nous avons à cœur de préserver le bocage et le paysage

typique de notre territoire au travers des gestes de maintien et d'entretien de nos haies bocagères mais également de trouver le meilleur équilibre entre la gestion et la valorisation des parcelles et des arbres qui les entourent »

2<sup>e</sup> prix

### GAEC Ar Wezen Dero

Elevage bovin lait

Fromages / bois de chauffage

Bas-Léon



« Mon maître mot est l'adéquation entre le bien-être et la santé de mes 40 Montbéliardes élevées au grand air et le maintien des haies de la ferme pour lui assurer autonomie, tout en

contribuant à la résilience du territoire »



Etaient présents le 11 mai Philippe NOYAU, président du comité d'orientation, les mécènes du concours Agroforesterie Nathan PEZET et Hélène BARILLET, Jean-Hervé CAUGANT président de la Chambre d'Agriculture du Finistère, la présidente et le vice-président du Syndicat des Eaux du Bas-Léon. Claude FROMAGEOT, mécène également du concours Agroforesterie était présent le 10 mai. Etaient présents également la journée du 31 mai Marie GARNIER, commissaire principal du CGA des PAE ainsi que Philippe HIROU, président de l'Afac-Agroforesteries.

Ces événements ont été marqués par de très riches échanges au sujet de l'agroforesterie notamment. Après une visite détaillée agrémentée d'explications par les exploitants, une 2<sup>ème</sup> remise des prix a eu lieu en présence des élus du territoire et des mécènes.



Chez GAEC Ar Wezen Dero, Finistère - Photo : C. Picot, Afac-Agroforesteries

## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

La première édition « test » du concours Jeunes jurés «Agroforesterie» est lancée et la remise des prix aura lieu au SIA 2023 !

Pour valoriser davantage le travail des agriculteurs lauréats nationaux, des supports de communication (affiches, visuels...) vont être développés pour permettre aux territoires et aux lauréats de communiquer sur leurs pratiques. Des journées de valorisation « nationales » seront organisées sur le modèle des événements réalisés en Bretagne et Lozère. 📖✉

## CONTACT

✉ Contact Prairies & Parcours : [prairies@concours-general-agricole.fr](mailto:prairies@concours-general-agricole.fr)

✉ Contact Agroforesterie : [agroforesterie@concours-general-agricole.fr](mailto:agroforesterie@concours-general-agricole.fr)

📖 Plateforme « Espace territoire » du CGA :

Prairies & Parcours : [https://prairies.concours-general-agricole.fr/terri\\_identification.aspx](https://prairies.concours-general-agricole.fr/terri_identification.aspx).

Agroforesterie: [https://agroforesterie.concours-general-agricole.fr/terri\\_identification.aspx](https://agroforesterie.concours-general-agricole.fr/terri_identification.aspx).

📖 La page du concours sur le site du CGA: <https://www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques/>